



AIX en PROVENCE  
LA VILLE

Aix-en-Provence le, 22 MARS 2023

**Sophie JOISSAINS**  
Maire d'Aix-en-Provence  
Conseiller Métropolitain  
Aix-Marseille Provence Métropole  
Vice-Président de la Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Ancien Sénateur des Bouches-du-Rhône

**Madame Delphine de Guillebon**  
**Présidente du CIQ Cézanne-Vallée de la Torse**  
**13bis avenue Villemus**  
**13100 Aix en Provence**

Affaire suivie par : T.DELANGLE  
Pôle proximité / Cellule intervention  
04.88.71.83.22

N° 507 566

Madame la Présidente,

Je vous remercie pour le courrier que vous m'avez adressé en date du 1<sup>er</sup> mars concernant la transformation du legs Constant en jardin d'enfants dans l'espace Carcassonne.

Je suis pleinement mobilisée pour faire de cet espace un lieu de jardins et de jeux pour les enfants, tel que le souhaitait Monsieur Eugène CONSTANT.

Cet aménagement a bien été prévu, comme vous l'indiquez, dans le programme de réhabilitation du complexe sportif de Carcassonne.

Cependant, compte tenu des enjeux liés à la pratique sportive, notamment pour l'accueil d'équipes de rugby de la coupe du monde 2023 ainsi que l'accueil de délégations sportives pour les Jeux olympiques 2024, nous avons programmé prioritairement les premières opérations de réhabilitation dans cette direction. La réalisation du jardin sur le terrain du legs Constant sera réalisée dans la continuité.

Dans ce laps de temps, j'ai autorisé l'accueil de l'association Aix Multi-Services Environnement qui œuvre dans le domaine des espaces verts et de la propreté dans le cadre de la réinsertion de public éloigné du monde du travail.

En effet, cette dernière s'est retrouvée fin 2022 en grande difficulté car sommée de quitter son ancienne implantation au Pont de l' Arc.

S'agissant d'un bail précaire, et ayant à cœur de venir en aide à cette structure que nous connaissons bien pour son sérieux et la qualité de sa gestion, je souhaite vous assurer que nous avons toute la disponibilité d'ici 2 ans pour mettre en œuvre ce beau projet de parc et jardin d'enfants.

Le bâtiment actuellement situé sur le terrain du legs est indépendant du jardin d'enfants et n'empêchera pas les aménagements prévus conformément aux dispositions du legs Constant.

Comme je vous l'ai déjà expliqué, la municipalité est engagée à réaliser ce beau projet de parc et jardin d'enfants dans les meilleurs délais.



Je comprends vos préoccupations quant à cette situation et je tiens à vous assurer que la transformation de l'espace en jardin d'enfants conformément aux dispositions du legs Constant reste une de mes priorités.

Je suis disposée à répondre à toutes vos questions et je vous encourage à rencontrer mon adjoint Éric Chevalier qui pourra vous fournir des informations complémentaires sur l'avancement des travaux dans cette zone et sur les échéances prévues pour la réalisation du jardin d'enfants.

Éric Chevalier pourra également répondre à toutes vos interrogations sur les travaux du boulevard des poilus.

Nous sommes engagés à mener ces travaux dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur et en concertation avec les associations de quartier.

Je vous remercie pour votre compréhension et votre collaboration.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, en l'assurance de mes salutations les plus cordiales.

*Sophie Joissains*

